



Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale/secrétaire trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance spéciale du conseil municipal au cours de laquelle le budget pour la prochaine année financière sera adopté.

Lors de cette session, qui sera tenue jeudi, le 22 DÉCEMBRE 2016 à 17h00, au 22 Chemin de l'Arc-en-ciel, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur :

LE BUDGET 2017

Donné à Notre-Dame-de-Pontmain, ce treizième (13^e) jour de décembre deux mille seize (2016).

Nicole Perron

Directrice-générale/secrétaire trésorière
